

Programmes

- [Les programmes](#)

Au cycle 2

L'Éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique. L'EMI contribue aux différents enseignements du socle commun en aidant à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique. Dans tous les enseignements, la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer ces capacités. Elle permet également de découvrir les règles de communication numérique et commencer à en mesurer les limites et les risques.

Au cycle 3

l'éducation aux médias et à l'information permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et, de manière plus générale, l'autonomie de la pensée.

Dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique. En 6e, le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de ces apprentissages, en lien avec les besoins des différentes disciplines.

Pour tous, l'étude ou l'observation des médias peut conduire à « la conduite de projets individuels et collectifs ».

M.A.J. le 13/11/2018

Dans cette rubrique

- [Programmes](#)
- [Actions et projets](#)
- [Ressources pédagogiques](#)

Contact

Françoise Laboux - 0251863111
emi44@ac-nantes.fr